

L'essentiel

Le Finistère est l'un des principaux départements agricoles et maritimes de France. En 2007, l'agriculture et la pêche couvrent 6 % des emplois totaux. Ces secteurs d'activité sont en mutation. De nouvelles pratiques se développent : gestion raisonnée des apports en intrants, expansion de la démarche qualité, gestion de la ressource...

L'agriculture et la pêche sont des activités de première importance pour le Finistère par le volume, la diversité et l'emploi généré. La valeur de la production totale (végétale et animale) atteint 2 milliards d'euros en 2007, ce qui place le Finistère au 3^e rang parmi les départements français. L'industrie agroalimentaire qui en découle est très présente sur tout le territoire avec 149 établissements regroupant 15 200 salariés (équivalent temps plein) en 2006.

La pêche occupe une place prépondérante dans l'économie finistérienne. Quatre ports figurent au palmarès des six premiers ports de pêche français pour les valeurs débarquées : Le Guilvinec, Concarneau, Saint-Guénolé et Loctudy. Le Finistère contribue au tiers de l'approvisionnement national en produits de la mer (en 2007, 237 400 tonnes produites pour un chiffre d'affaires de 351 millions d'euros). Sa flotte thonière assure la quasi-totalité des captures de thon tropical.

Pertinence au regard du développement durable

Les activités agricoles et de pêche répondent à des besoins vitaux pour la population. Activités anciennes des sociétés humaines, elles doivent aujourd'hui faire face à l'émergence de nouvelles attentes sociétales. Ces activités économiques sont au centre de débats liés au réchauffement climatique, à la dégradation de la qualité de l'environnement et des ressources renouvelables, aux innovations technologiques notamment sur la gestion du vivant. Ces activités reposent sur l'exploitation des ressources naturelles. Leur développement est alors directement lié à la maîtrise du renouvellement de la ressource et à la préservation des milieux. L'exploitation des ressources non maîtrisée peut conduire à des effets néfastes sur l'environnement. Ce n'est pas sans conséquences sur le développement de ces activités économiques : appauvrissement des sols, raréfaction des ressources halieutiques, pollutions, pression sur la ressource en eau et sur sa qualité, etc. Ce secteur contribue également au maintien de l'équilibre des écosystèmes, à l'entretien des paysages, à l'aménagement de l'espace, à la biodiversité, en particulier pour l'agriculture. Il est, de fait, au cœur du développement durable.

Tour d'horizon

L'artificialisation des terres se poursuit dans le Finistère, au détriment des terres agricoles. Elle résulte du développement de l'urbanisation, des infrastructures de transport et des activités économiques. La surface agricole utilisée des exploitations a ainsi diminué de plus de 1 900 hectares entre 2006 et 2007, soit 5 hectares de moins par jour. [*voir fiche Occupation du sol](#)

En Bretagne, l'agriculture concourt à 5 % de la consommation d'énergie finale en 2002. [*voir fiche Énergie](#)

Dans le Finistère, sur les 26 stations de mesure en rivière, la teneur de nitrates supérieure à 25 mg/l concerne 85 % des points de mesure. [*voir fiche Qualité de l'eau](#)

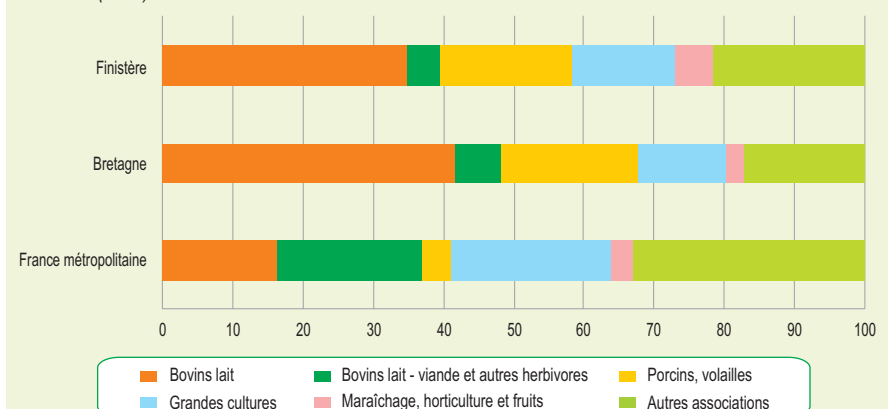
L'agriculture finistérienne marquée par la prédominance de l'élevage

En 2007, les productions animales dominent l'agriculture finistérienne : plus d'une exploitation professionnelle sur deux. L'orientation laitière reste la plus importante avec plus de 35 % des exploitations. Le Finistère se situe ainsi au 4^e rang des départements français pour la production de lait. La production de granivores (porcins, volailles) est la seconde orientation, avec près de 1 300 exploitations professionnelles : le département occupe le 2^e rang pour la production de viande porcine. Enfin, le Finistère se distingue par une forte production de cultures maraîchères. Au nord du département, ce sont des cultures de plein champ destinées au marché du frais ; au sud-est, elles sont destinées à la transformation. Plus de la moitié des exploitations maraîchères bretonnes sont finistériennes.

La *Superficie Agricole Utilisée (SAU)* des exploitations finistériennes baisse légèrement depuis 1989 (-2 %) et s'élève à 394 000 hectares en 2007. Elle représente 58 % de la surface du Finistère (50 % en France). La

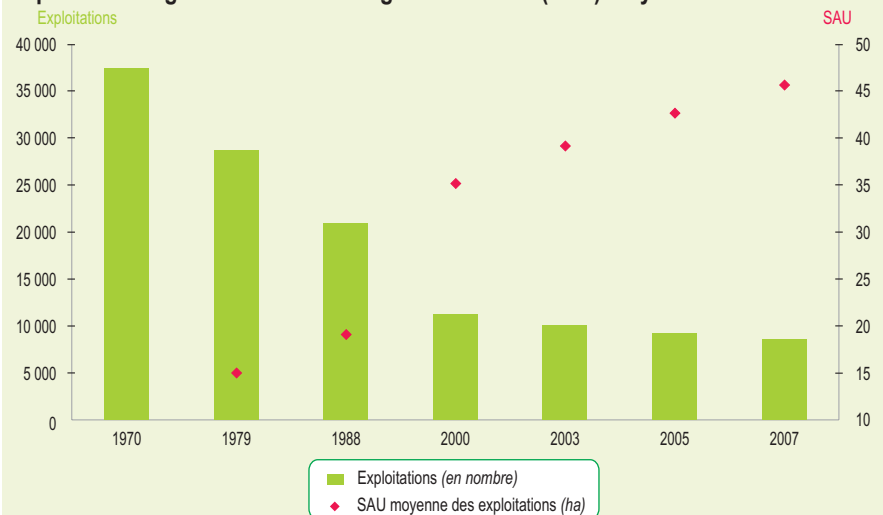
surface agricole utilisée diminue de 5 hectares par jour, soit 1 900 hectares entre 2006 et 2007. Cependant, en raison de la diminution de plus de la moitié des exploitations et de leur concentration, leur superficie moyenne a

Les orientations technico-économiques des exploitations professionnelles en 2007 (en %)



Source : Agreste

Exploitations agricoles et Surface Agricole Utilisée (SAU) moyenne dans le Finistère



Source : Agreste - Draaf Bretagne - Recensements agricoles et enquêtes structures

quasiment doublé en vingt ans pour s'élever à 46 hectares en 2007.

Le Finistère, premier département français en matière de pêche fraîche

En 2006, le Finistère produit 28 % de la valeur de la pêche fraîche débarquée en France, et 60 % de celle débarquée en Bretagne.

Si le Finistère conserve une place privilégiée, le secteur de la pêche connaît des mutations économiques importantes. Avec 3 100 marins-pêcheurs professionnels en 2006, 1 marin-pêcheur français sur 6 est finistérien. C'est aussi plus de la moitié des marins-pêcheurs bretons. Néanmoins, *tous types de pêche* confondus, les effectifs finistériens baissent de 32 % entre 1997 et 2007 avec des conséquences sociales réelles. Les effectifs de la pêche au large diminuent au profit de la pêche côtière du fait notamment de la forte concurrence des produits d'importation, des quotas en baisse, d'un carburant plus onéreux et des difficultés de recrutement sur les navires *hauturiers*. Or, ces derniers assurent 80 % des apports des criées et des filières de première transformation. Par ailleurs, la concentration de navires de pêche dans la bande côtière contribue à accroître la pression sur la ressource, génératrice de conflits d'usage.

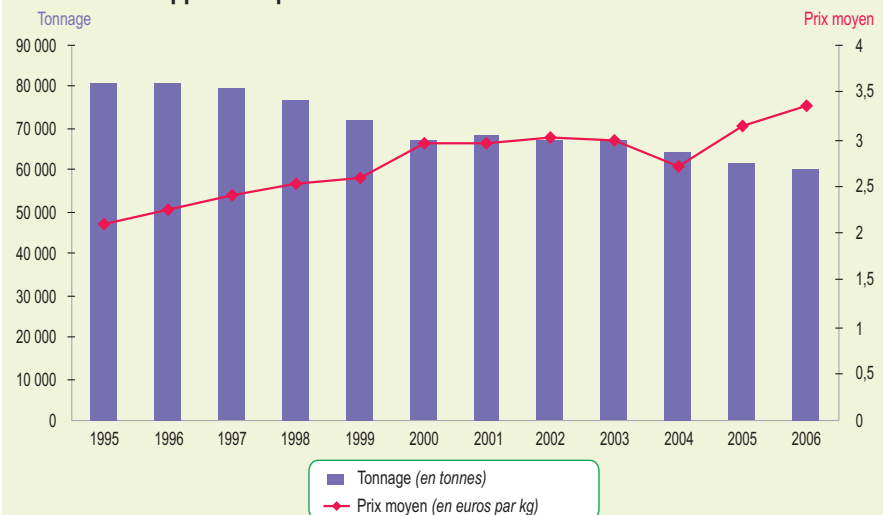
Parallèlement, les apports, la flotte et la puissance des navires baissent depuis une décennie tandis que le prix moyen des débarquements augmente pour atteindre 3,4 € par kg en 2006.

La pêche fraîche se compose de poissons, de mollusques et de coquillages, mais également d'algues. L'activité goémonière est concentrée dans le nord-Finistère autour des ports de Lanildut (1^{er} port goémonier européen), Portsall, Landéda, Plouguerneau... En 2007, la production finistérienne s'élève à 51 000 tonnes d'algues.

L'aquaculture finistérienne connaît un regain

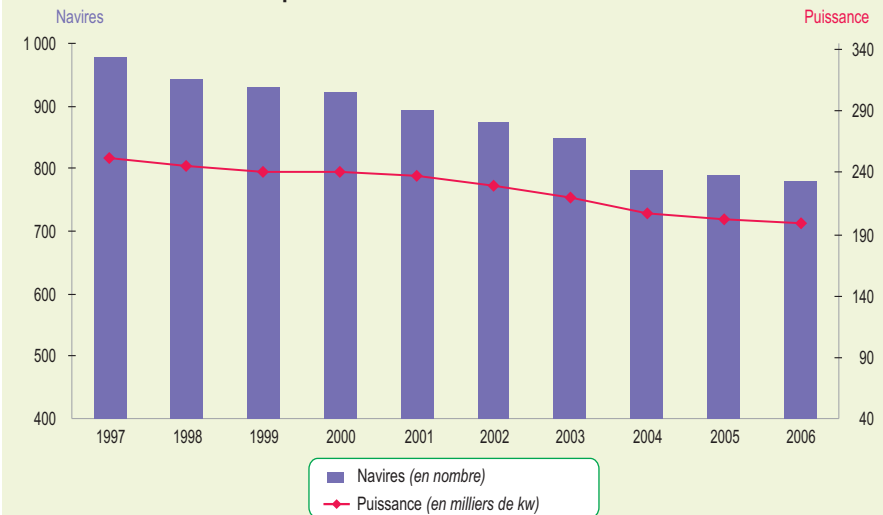
Entre 1998 et 2007, le nombre de concessions et celui de détenteurs de concessions n'ont cessé de progresser : respectivement 3,5 % et 11,5 %. Près de 1 400 hectares y sont consacrés, principalement dans la baie de Morlaix, les abers, les rias de l'Aven et du Belon pour une production de 15 000 tonnes (dont 6 000 tonnes en huîtres creuses et 3 000 tonnes pour la culture des moules).

Évolution des apports de pêche fraîche sous criées dans le Finistère



Source : DDAM Finistère

Évolution des caractéristiques de la flotte finistérienne



Source : DDAM Finistère

Évolution de l'activité aquacole dans le Finistère

	1992	1998	2000	2002	2004	2005	2006	Variation 1992-2006 (en %)	Variation 1998-2006 (en %)
Nombre de concessions	1 373	1 260	1 288	1 268	1 255	1 266	1 304	- 5,0	3,5
Surface en hectares	1 855	1 246	1 285	1 314	1 344	1 335	1 389	- 25,1	11,5
Nombre de détenteurs	363	247	246	236	251	258	262	- 27,8	6,1

Source : DDAM Finistère

Bilan simplifié de l'azote au sol des parcelles cultivées (kg/ha)*

	Côtes-d'Armor		Finistère		Ille-et-Vilaine		Morbihan		Bretagne	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Apports au sol	231	195	208	193	190	177	191	196	205	190
dont azote organique	162	129	138	131	117	105	126	136	136	124
dont azote minéral	69	66	70	62	73	73	65	60	69	66
Utilisation par les plantes	143	163	150	159	155	147	159	160	152	157
Bilan entrées / sorties au sol	88	32	58	34	35	30	32	36	53	33

Source : Agreste - Draaf Bretagne, Enquête sur les pratiques culturales 2001, 2006

* sur l'ensemble des parcelles cultivées en blé, orge, maïs fourrage, prairies temporaires ou prairies permanentes

L'activité aquacole est dépendante de la qualité des eaux de rivière.

6 % des emplois finistériens relèvent du secteur primaire

En 2007, 6 % des emplois finistériens relèvent de l'agriculture et de la pêche, contre 3 % au niveau national confirmant ainsi l'orientation agricole et maritime du département. À ces emplois s'ajoutent ceux directement liés à ces activités. De véritables filières se sont structurées dans les domaines de l'industrie, des transports, du mareyage, des activités liées à la réparation navale, de la recherche et développement... En 2006, 37 % des salariés de l'industrie du Finistère travaillent dans l'agroalimentaire. Le Finistère se place parmi les trois premiers départements français pour le nombre d'établissements et d'emplois liés à ce secteur d'activité.

Si l'emploi dans le secteur de l'agriculture et de la pêche reste important, la baisse des effectifs est significative. Le mouvement de concentration et de professionnalisation des exploitations agricoles se poursuit. En 2007, le nombre d'exploitations est de 8 600, contre 11 300 en 2000. Plus grandes, avec une SAU moyenne de 46 hectares, les exploitations agricoles se sont adaptées aux contraintes du marché en concentrant les moyens de production. Les formes sociétaires de type Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) ou Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) représentent la moitié des exploitations en 2007, contre le

tiers en 2000. Au-delà d'une importante baisse des actifs dans l'agriculture, c'est la population agricole qui évolue : sur les 20 000 actifs agricoles, 22 % sont salariés en 2007, contre 16 % en 2000.

Dans le domaine de la pêche, ce sont les conditions de travail qui contribuent à une diminution des effectifs (3 100 marins pêcheurs en 2006, contre 4 100 en 2000).

Les mesures encadrant l'effort de pêche pour préserver les ressources, la baisse de la demande d'emploi et les nombreux arrêts d'activité liées aux plans de sorties de flottilles constituent autant de freins au maintien des effectifs.

La qualité de l'eau toujours à surveiller

Bien que les excédents d'azote et autres apports tendent à diminuer en Bretagne, l'impact sur l'environnement perdure. Les bilans révèlent que les risques de pollution existent toujours. L'enjeu de la qualité de l'eau reste d'actualité, tant pour la consommation humaine que pour la limitation des proliférations végétales dans les cours d'eau et les eaux côtières.

En 2006, les quantités d'azote apportées sur les sols des parcelles cultivées dans le Finistère excèdent d'environ 10 900 tonnes celles qui sont absorbées par les cultures et les prairies. L'excédent azoté est de 34 kg par hectare en 2006, contre 58 kg en 2001. Du

fait de l'importance de l'élevage dans le Finistère, les apports sont majoritairement d'origine organique (68 % des apports d'azote).

Une réglementation permet de maîtriser les apports d'origine animale sur les zones de production intensive. Parallèlement, les pratiques de fertilisation ont été améliorées. La mise en œuvre de systèmes spécifiques d'alimentation pour les porcs et les bovins, la réalisation de travaux dans les exploitations, et le traitement obligatoire des lisiers contribuent également à réduire la production d'azote organique.

L'agriculture biologique : un nombre d'exploitations croissant pour une SAU stable

L'agriculture biologique, selon un cahier des charges conforme à la réglementation en vigueur, vise à développer des modes de production, en respectant la santé, l'environnement et en préservant les ressources. En excluant l'usage des produits chimiques de synthèse et en limitant l'emploi d'intrants, elle contribue à respecter les équilibres naturels, à maintenir la biodiversité et participe au développement d'une agriculture durable. En 2007, 8 300 hectares sont consacrés à l'agriculture biologique. Plus de 260 exploitations agricoles se sont engagées dans ce type d'agriculture. Sur les cinq dernières années, la part de la SAU consacrée à l'agriculture biologique est restée stable dans le Finistère, comme en Bretagne et en France : 2 %.

Évolution de l'agriculture biologique dans le Finistère



Source : Agreste - Observatoire national de l'agriculture biologique

Forces

- une évolution des pratiques agricoles et de pêche plus respectueuses de l'environnement ;
- une réduction des excédents d'intrants dans le sol.

Faiblesses

- l'impact social des crises liées aux secteurs de l'agriculture et de la pêche ;
- une pression sur les ressources naturelles et l'environnement.

Vers une pêche fraîche durable

La filière pêche et aquacole du Finistère adapte également ses pratiques. Les professionnels de la pêche ont par exemple, expérimenté l'usage du chalut sélectif à langoustines, initiatives reprises aujourd'hui dans d'autres régions. Des associations de professionnels de la pêche promeuvent des démarches de qualité des produits ou de gestion de la ressource. Ainsi, l'association des Ligneurs de la Pointe de Bretagne s'engage à

respecter un cahier des charges pour la pêche du bar de ligne ou de la dorade de ligne : repos biologique des ressources *halieutiques*, étiquetage du poisson...

Par ailleurs, dans le cadre du Plan national pour une pêche durable, 211 chalutiers cornouaillais (sur 265 chalutiers bretons engagés) s'inscrivent dans les contrats bleus en 2009. Les pêcheurs s'engagent à pratiquer une pêche durable, en contrepartie d'une

aide financière. Il s'agit à la fois de gérer les ressources en allant au-delà de la réglementation européenne concernant la taille des espèces prélevées, de ramasser les déchets en mer, de suivre la qualité des eaux et de limiter les consommations d'énergie. En 2008, plus de 618 tonnes de déchets ont été récupérées et ramenées dans les ports de Cornouaille, dont 265 tonnes de filets et cordages, soit une augmentation de 28 % par rapport à 2007.

Définitions

Bilan azoté par culture : il est calculé en sommant les apports organiques et minéraux ainsi que la fixation de l'azote par les légumineuses dans le cas des prairies, et en retranchant la consommation de l'azote par les plantes. Ce bilan n'inclut donc pas les effets précédents ou les reliquats. Le bilan est calculé pour chaque département breton en entier, considéré comme une seule exploitation. Le solde de ce bilan peut donc masquer de fortes disparités locales.

Exploitation professionnelle : ces exploitations emploient au moins 0,75 UTA (Unité de Travail Annuel ou équivalent temps plein) et atteignent une dimension économique d'au moins 12 ha équivalent-blé, au moins 8 Unités de Dimension Européenne (UDE).

Halieutique : qui concerne la pêche.

Hauturier : de la haute mer.

Intrant : il s'agit des différents produits apportés aux terres et aux cultures. Ce terme comprend les engrais, les amendements, les produits phytosanitaires, les activateurs ou retardateurs de croissance.

OTEX (Orientation Technico-économique d'une Exploitation agricole) : il s'agit de l'affectation de l'exploitation agricole dans une classe d'orientation technico-économique en fonction de sa marge brute standard apportée par les différentes composantes, animales ou végétales.

Définitions (suite)

Petite pêche : navires s'absentant du port pour 24 h ou moins ; bateaux de 6 à 17 m ; puissance de 53 à 170 kW environ, chalutiers langoustiniers, drague (la coquille Saint-Jacques, l'amande, le pétoncle blanc...), filets (le lieu jaune, le merlan, les crustacés, le baudroie, le turbot, la raie), lignes (le bar, le lieu jaune, la dorade), casiers (le tourteau, l'araignée, le homard, la crevette...).

Pêche côtière : navires s'absentant du port plus de 24 h, et 96 h au maximum ; bateaux de 14 à 16 m ; puissance de 250kW.

Pêche au large : navires s'absentant plus de 96 h et n'appartenant pas à la grande pêche ; bateaux entre 15 m et 35 m ; puissance entre 200 et 1000 kW ; essentiellement pratiquant la pêche au chalut (le turbot, le lieu jaune, la julienne, la dorade...), et quelques fileyeurs.

Grande pêche : bateaux de taille supérieure ou égale à 35 m ; thoniers océaniques ou navires de jauge brute 1 000 tonneaux ou navires de jauge brute supérieure à 150 tonneaux et navires s'absentant plus de 20 jours de leurs ports.

Produit biologique : un produit bio est un produit agricole ou une denrée alimentaire issu d'un mode de production agricole exempt de produits chimiques de synthèse. Pour être commercialisé avec la mention 'agriculture biologique', il doit contenir plus de 95 % d'ingrédients d'origine agricole biologique.

Surface Agricole Utilisée (ou Utile) (SAU) : c'est la surface de l'ensemble des terres dédiées à l'activité agricole. Sont donc exclus les sols des bâtiments et cours, les landes non productives et les friches, les peupleraies en plein, les taillis, bois et forêts de l'exploitation ainsi que les territoires non agricoles. La SAU comprend les grandes cultures, les superficies toujours en herbe, les légumes frais, les fleurs, les cultures permanentes (vignes, vergers, ...), les jachères, les jardins et vergers familiaux.

Pour en savoir plus

- * Les comptes prévisionnels de l'agriculture pour 2008 : chute des prix des céréales, baisse du revenu agricole / Claire Lesdos-Cauhapé. - Dans : *Insee première* ; n° 1215 (2008, déc.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- * L'agriculture : nouveaux défis, édition 2007 / coord. par Marie-José Petit, Patrick Lapiere de Mélinville ; Insee. - Dans : *L'Agriculture* ; (2007, janv.). - 307 p. - (Références). - Accessible en ligne.
- * Le mémento de la statistique agricole : les chiffres-clés de l'agriculture bretonne / Draaf Bretagne. - Rennes : Draaf, 2009. - Accessible en ligne.
- * Tableaux de l'agriculture bretonne / Direction régionale de l'Agriculture, l'alimentation et de la forêt de Bretagne. - Rennes : Draaf, 2009. - 171 p.
- * Bilan agricole 2008 : fin d'année plutôt morose / Linda Deschamps. - Dans : *Agreste Bretagne* ; (2009, avr.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- * Enquête sur les pratiques culturales en 2006 : les pratiques phytosanitaires progressent avec la réglementation / Muriel Filippi, Jérôme Martin. - Dans : *Agreste Bretagne* ; (2009, juin.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- * Pour une politique maritime en Bretagne / Conseil économique et social de Bretagne. - Rennes : *Région Bretagne*, 2007. - 194 p. - Accessible en ligne.
- * Éco-activités et développement durable, des opportunités de croissance pour la Bretagne / Françoise Leboeuf, Claude Vouillot ; Conseil économique et social de Bretagne. - Rennes : *Conseil régional de Bretagne*, 2009. - 1 vol. (284 p.). - Accessible en ligne.
- * Observatoire du foncier : Finistère / Chambre d'agriculture du Finistère. - Quimper : *Chambre d'agriculture*, 2008. - 25 p.
- * Pour une stratégie foncière régionale adaptée aux enjeux des politiques territoriales en Bretagne / Jean-Marie Zeller, Pierre Marquet ; Conseil économique et social de Bretagne. - Rennes : *Région Bretagne*, 2007. - 332 p. - Accessible en ligne.
- * Monographie des pêches maritimes et des cultures marines du Finistère. - Quimper : direction départementale des Affaires maritimes, 2008.
- * Le littoral agressé : pour une politique volontariste de l'aménagement en Bretagne / Yves Lebahy, Ronan Le Délézir. - Rennes : *Apogée*, 2006. - 190 p.
- * L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires : données disponibles au 15 mars 2009 / Service de la statistique et de la prospective [SSP]. - Paris : *Ministère de l'Agriculture et de la pêche*, 2009. - 179 p.
- * La France vue par « Corine Land Cover », outil européen de suivi de l'occupation des sols / Dorothée Pageaud, Camille Carré ; Ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, Service de l'observation et des statistiques. - Dans : *Le Point sur...* ; n° 10 (2009, avr.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- * La consommation d'énergie directe des exploitations agricoles : un enjeu énergétique bien compris / Tayeb Saadi ; Ministère de l'Agriculture et de la pêche, SSP. - Dans : *Agreste. Primeur* ; n° 224 (2009, avr.). - Système en ligne.
- * Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 / Ministère de l'Agriculture et de la pêche, SSP. - Dans : *Agreste : chiffres et données : agriculture* ; n° 201 (2008, oct.). - 89 p. - Accessible en ligne.
- * Énergies renouvelables et agriculture : perspectives et solutions pratiques / Bernard Pellecuer. - Paris : *France agricole*, 2007. - 195 p.
- * Protéger les espaces agricoles et naturels face à l'étalement urbain / Philippe Balny, Olivier Beth, Eric Verlhac ; Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux. - Dans : *Rapport* ; n° 1716 (2009, mai). - Système en ligne.
- * www.insee.fr/fr/regions/bretagne/
- * www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr
- * www.bretagne-environnement.org/
- * www.bretagne.ecologie.gouv.fr
- * www.insee.fr
- * www.agreste.agriculture.gouv.fr
- * www.agencebio.org
- * www.comite-peches.fr
- * www.ifen.fr/
- * www.ofimer.fr

